



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Germain DUTON
Date de convocation : 20 septembre 2021
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 41
Nombre de procurations : 06

Extrait n°CC-09-2021-163

Objet : Election d'un 14^{ème} Vice-Président et d'un 15^{ème} Vice-Président.

ETAIENT PRESENTS :

Maurice BONTE, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Lucien SAINT-JEAN-THERESE, Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARECHAL, George GELIE, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Kristelle RISAL, Stéphane LORDELOT, Jonathan TABAR, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PERASTE, Charles CARISTAN, Jean-Christophe BOULANGE, Germain DUTON, Claude Rémy HARNAIS, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Claude BELLUNE, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Belfort BIROTA, Laura LITADIER épouse VILLET, Sylvain HOCHÉ, Bruno Nestor AZEROT, Fabienne LABRANCHE-GROUGI, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPHELE, Josette MASSOLIN, Sarah ANGAMA, Frédéric BUVAL, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Jean-Michel Ulrich COTREBIL, Annick CHARLEC.

Arrivés en cours de séance : Gilbert COUTURIER, Olivier JEAN-DENIS, Félix ISMAIN.

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Patrick BONIFACE à Jean-Hugues MOMPHELE, Jenny DULYS-PETIT à Charles CARISTAN, Joelle Christine LINORD à Maryse ALSIF, Sylvie PALCY à Jonathan THABAR, Saint-Yves RANGOM à Joseph PERASTE, Justin PAMPHILE à Olivier JEAN-DENIS.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Sylvie PALCY, Justin PAMPHILE, Pamela PATRON, Jenny DULYS-PETIT, Danielle ABBOTT épouse NOMEL, Joël Christine LINORD, Giovanni WILLIAM, Chantal MAIGNAN, Patrick BONIFACE, Saint-Yves RANGOM, Christian RAPHA, Rose-Marie GENOT-PLESDIN.

Le Conseil Communautaire,

Vu les articles L 2122-10, L 5211 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire et le décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

Vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 3 juin 2005 (Election de Saint-Laurent-de-Lin) ;

Vu la réponse ministérielle n°06942 du 28 mai 2009, Sénat ;

Considérant la vacance du poste de 4^{ème} Vice-Président ;

Considérant la vacance du poste de 5^{ème} Vice-Président ;

Considérant l'extrait de délibération n° CC-09-2021-162 du 30/09/2021 relatif à l'avancement dans l'ordre du tableau des Vice-Présidents ;

Considérant que les membres du Bureau Communautaire sont élus au scrutin secret uninominal à la majorité absolue des suffrages exprimés au deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Considérant que le principe de la parité n'est pas obligatoire ;

Considérant qu'en application de l'article L 5211-10 du CGCT, la Communauté d'Agglomération dispose de 15 Vice-Présidents et de 04 Conseillers Communautaires Délégués, conformément à la délibération du Conseil Communautaire n° CC-07-2020/053 du 15 juillet 2020 ;

Considérant la nécessité d'assurer le bon fonctionnement de la Communauté d'Agglomération.

Procède à l'élection du 14^{ème} Vice-Président :

Monsieur le Président ouvre le scrutin pour les élections et invite les Conseillers Communautaires à faire acte de candidature.

La candidature suivante est enregistrée :

- Monsieur Jean-Christophe BOULANGE

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de membres présents	41
Nombre de votants (dont procurations)	47
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	47

Nombre des suffrages obtenus :

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages exprimés	
	En chiffres	En lettres
1 Jean-Christophe BOULANGE	46	Quarante six

Pour donner suite aux résultats du scrutin, Monsieur Jean-Christophe BOULANGE est élu 14^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique.

Procède à l'élection du 15^{ème} Vice-Président :

Monsieur le Président ouvre le scrutin pour les élections et invite les Conseillers Communautaires à faire acte de candidature.

La candidature suivante est enregistrée :

- Madame Patricia Athanase PALMONT

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de membres présents	41
Nombre de votants (dont procurations)	47
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	47

Nombre des suffrages obtenus :

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages exprimés	
	En chiffres	En lettres
1 Patricia Athanase PALMONT	47	Quarante sept

Pour donner suite aux résultats du scrutin, Madame Patricia Athanase PALMONT est élue 15^{ème} Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique.

Les opérations de vote sont terminées, le Conseil Communautaire valide la liste ci-après et installe le Bureau Communautaire.

QUALITE	Prénom et Nom
1 ^{ère} Vice-Présidente	Marie-Thérèse CASIMIRIUS
2 ^{ième} Vice-Président	Frédéric BUVAL
3 ^{ième} Vice-Président	Christian RAPHA
4 ^{ième} Vice-Président	Thierry MARECHAL
5 ^{ième} Vice-Président	Félix ISMAIN
6 ^{ième} Vice-Président	Jean-Baptiste ROTSEN
7 ^{ième} Vice-Président	Sainte-Rose CAKIN
8 ^{ième} Vice-Président	Maurice BONTE
9 ^{ième} Vice-Président	Charles CARISTAN
10 ^{ième} Vice-Présidente	Annick COMIER
11 ^{ième} Vice-Président	Jean-Louis MARIE-LOUISE
12 ^{ième} Vice-Présidente	Chantal MAIGNAN
13 ^{ième} Vice-Président	Jiovanny WILLIAM
14 ^{ième} Vice-Président	Jean-Christophe BOULANGE
15 ^{ième} Vice-Présidente	Patricia Athanase PALMONT
1 ^{er} Membre délégué	Olivier JEAN-DENIS
2 ^{ième} Membre délégué	Jonathan TABAR
3 ^{ième} Membre délégué	Germain DUTON
4 ^{ième} Membre délégué	Joseph PERASTE

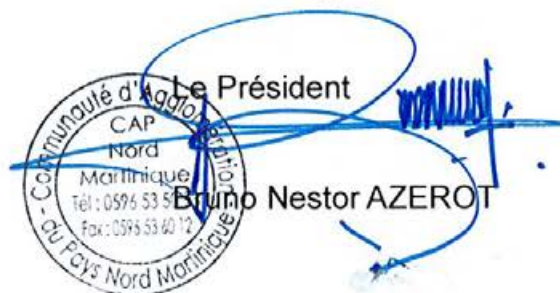
Donne pouvoir au Président pour accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Préfet, Madame la Trésorière, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 1^{er} octobre 2021

Le Président
Bruno Nestor AZEROT

The image shows a circular official stamp of the 'Communauté d'Agglomération CAP Nord Martinique'. The stamp contains the text: 'Communauté d'Agglomération', 'CAP Nord Martinique', 'Tél: 0596 53 53 12', and 'Fax: 0596 53 60 12'. Overlaid on the stamp is a blue ink signature that reads 'Bruno Nestor AZEROT'.